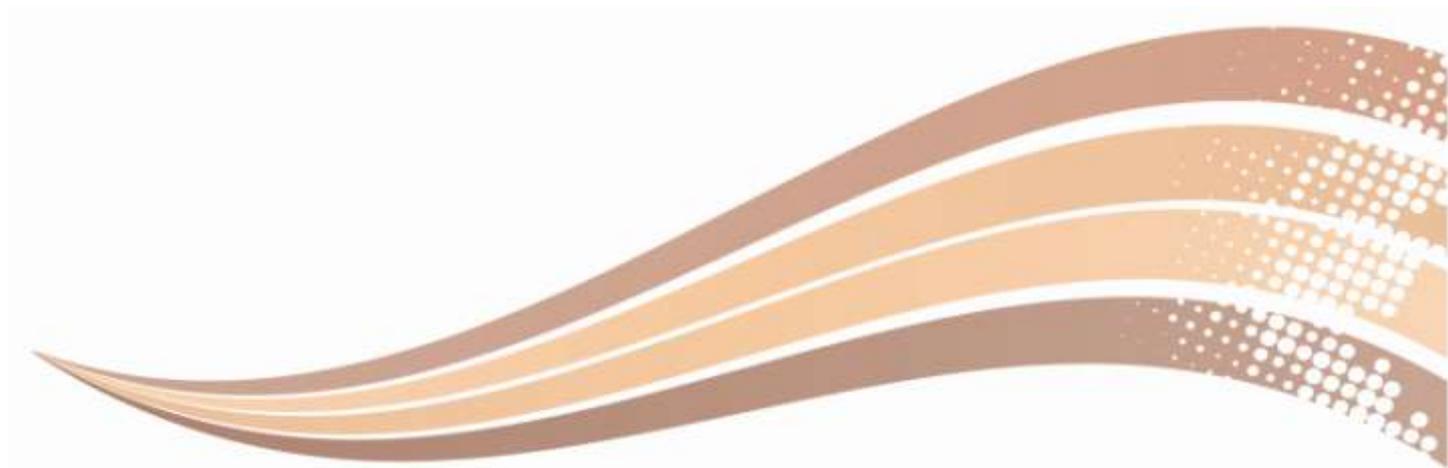


■ PRO A : LES CLUBS EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE.

– Si leurs résultats sur la scène européenne ont été peu probants ces dernières saisons, les clubs du basket pro français se distinguent plutôt par leur bonne gestion, à l'exception de Hyères-Toulon, qui s'est vu enlever des points au classement de Pro A pour cette raison. Le rapport très complet de la Direction nationale du conseil et du contrôle de gestion estime « *satisfaisante* » la situation financière à l'issue de l'exercice 2010-2011. Le déficit cumulé des seize clubs se montait à seulement 2,3 millions d'euros, dont 300 000 euros imputables à la seule formation varoise, Cholet affichant le bénéfice le plus important (300 000 euros environ). Les ressources en Pro A proviennent à 45 % du sponsoring, à 31 % des collectivités locales et à 15 % des recettes billets. Quatre clubs avaient des masses salariales à plus de 2 millions d'euros. – F. B.

L'Équipe – Vendredi 2 mars 2012



Trop d'argent public pour les clubs d'élite ?

PHOTO CO - Etienne LIZAMBARD



Cholet Basket : 1 311 760 €

Le Courrier de l'Ouest – Dimanche 4 mars 2012

→ SUBVENTIONS AUX CLUBS DE HAUT NIVEAU

CHOLET BASKET	TOTAL 1 311 760 €	
• Conseil régional	200 000 €	
• Conseil général	271 760 €	
• Communauté d'agglomérations du Choletais	840 000 €	
ANGERS SCO	TOTAL 917 500 €	
• Conseil régional	100 000 €	
• Conseil général	207 000 €	
• Ville d'Angers	610 500 €	
ANGERS NOYANT (HANDBALL)	TOTAL 722 400 €	
• Conseil régional	50 000 €	
• Conseil général	72 400 €	
• Ville d'Angers	600 000 €	
DUCS D'ANGERS (HOCKEY SUR GLACE)	TOTAL 661 900 €	
• Conseil régional	40 000 €	
• Conseil général	71 900 €	
• Ville d'Angers	550 000 €	
ANGERS BASKET CLUB	TOTAL 632 732 €	
• Conseil régional	25 000 €	
• Conseil général	7 732 €	
• Ville d'Angers	600 000 €	
LA VAILLANTE (TENNIS DE TABLE)	TOTAL 222 500 €	
• Conseil régional	25 000 €	
• Conseil général	37 500 €	
• Ville d'Angers	160 000 €	
LA ROMAGNE (TENNIS DE TABLE)	TOTAL 199 150 €	
• Conseil régional	25 000 €	
• Conseil général	34 150 €	
• Communauté d'agglomérations du Choletais	140 000 €	

Touzaint : « Pour moi, c'est vital »

PHOTO CO - Vincent MICHEL

Nicolas Touzaint, champion olympique de concours complet en 2004, est étroitement lié financièrement au Conseil général.



Nicolas Touzaint.

Vous êtes depuis 2004 l'une des têtes d'affiche sportive du conseil général de Maine-et-Loire. Que représente pour vous ce partenariat ?

Nicolas Touzaint : « Il est crucial. Je pratique un sport qui coûte très cher. En contrepartie, c'est un sport où les gains en compétitions sont minimes. Je ne peux donc fonctionner qu'avec l'aide de mes partenaires. »

Quel est le montant de ce contrat ?

« 40 000 € par an. C'est l'un de mes principaux sponsors sachant qu'il est toujours très difficile d'enrôler de nouveaux partenaires privés. Je me repose donc énormément dessus depuis 2004. »

Ce partenariat public est-il vital pour vous ?

« Oui. Le jour où il sera remis en question, je devrai également revoir mon mode de fonctionnement. Je viens d'investir dans un nouveau camion, équipé pour les chevaux et doté d'un appartement. Comme j'ai fait le choix d'un camion qui ne tombera pas en panne toutes les semaines, cela me coûte pas loin de 200 000 €. »

Recueilli par Tristan BLAISONNEAU

A SAVOIR

Le Maine-et-Loire compte sept clubs considérés comme de « haut niveau ». Parmi eux, cinq fonctionnent autour d'une structure associative. Seul le SCO d'Angers et Cholet Basket disposent d'une entité

professionnelle. Il s'agit de Sociétés anonymes sportives professionnelles qui peuvent notamment procéder à des distributions de dividendes à ses actionnaires et rémunérer ses dirigeants.

Le Courrier de l'Ouest – Dimanche 4 mars 2012

Subventions publiques : les clubs de haut niveau dans le collimateur

Les clubs de l'élite doivent-ils se serrer la ceinture ? En période de disette, les élus n'écartent pas la possibilité de réduire leurs aides. Même si la marge de manœuvre est étroite, voire risquée.

Jean-Philippe COLOMBET
jean-philippe.colombet@courrier-ouest.com

Faut-il revoir à la baisse les subventions accordées aux clubs sportifs de haut niveau ? Alors que les collectivités locales s'arrachent les cheveux pour boucler leurs budgets, la question n'est plus taboue. En décembre déjà, le sujet avait été abordé au Conseil général qui examinait ses finances pour l'année 2012.

L'opposition de gauche avait alors soumis l'idée de conserver les aides d'intérêt général mais de revoir à la baisse les dépenses liées à l'achat de prestations telles que l'acquisition de loges, de places pour les matches ou encore d'espaces publicitaires. Un poste auquel le Département a consacré 210 000 € en 2011, toutes disciplines confondues.

« Payer une loge pour que quelques élus aillent y boire un coup, c'est plus que discutable, dénonce le porte-parole de la minorité, Jean-Luc Rotureau (PS). Que la collectivité apporte une aide pour les investissements, c'est normal. En revanche, l'idéal serait qu'à terme, l'achat de prestations soit entièrement financé par le secteur privé ».

Le président du Conseil général, lui, n'exclut pas d'opérer des coupes sombres, tout en nuanciant la portée d'une telle opération.

Raboter les achats de prestations aux clubs pros

« Il est légitime qu'on interroge toutes les dépenses. D'autant plus quand elles sont facultatives, indique Christophe Béchu (UMP). Il faut toutefois relativiser ce qu'on peut en attendre. Le total des aides au haut niveau (772 000 €, N.D.L.R.) ne représente en effet que 0,1 % du budget du Département (650 millions d'euros, N.D.L.R.) ». Les



Cholet, le 9 décembre. CB reçoit plus de 1,3 million d'euros d'argent public par an. Photo CO - Etienne LIZAMBARD.

conseillers généraux prendront leur décision en juin.

À Angers, la Ville attribue environ 2,5 millions d'euros au sport de haut niveau, soit 1 % de son budget global annuel qui s'élève à 246 millions d'euros. Là encore, la marge de manœuvre est mince.

Et le pari risqué. C'est en tout cas ce que pense l'adjoint aux sports, Michel Houdbine. « Maintenir le sport de haut niveau est indispensable pour tirer le sport amateur vers le haut, estime-t-il. Si on pratique une forte baisse des aides, c'est la mort assurée de certains clubs. Et si on n'opère qu'une légère baisse, certains clubs ne pourront tout simplement pas se maintenir à leur niveau. Je ne suis pas sûr que le jeu en vaille la chandelle ».

Un discours appuyé par Roseline Bienvenue, conseillère d'opposition et présidente du Comité départemental de basket. « Cela représente tellement peu par rapport au budget total que ça n'aurait pas de sens, assure-t-elle. Il faut une vraie politique sportive à Angers et il faut y mettre les moyens. En revanche, on ne peut pas avoir sept ou huit clubs de haut niveau dans une ville de 150 000 habitants. Trop de disciplines se prétendent aujourd'hui de haut niveau, alors que ça n'est pas le cas ».

En Maine-et-Loire, les subventions restent stables depuis plusieurs années. Même si certains clubs ont vu leurs charges sensiblement progresser. Comme à Cholet Basket qui reçoit, depuis une dizaine

d'années, 840 000 € annuels de la Communauté d'agglomération, mais qui doit s'acquitter, depuis 2007, de 90 000 € par an pour la location de sa salle.

Pas de quoi émouvoir le député-maire (CNI) des Mauges qui a récemment sermonné publiquement le club à qui il reproche des résultats trop médiocres. « Le championnat s'arrête bientôt et il sera difficile de se qualifier en play-offs. Il y a des exigences à avoir par rapport aux résultats », a lancé Gilles Bourdouloux lors du dernier conseil d'agglo, exprimant un « sentiment de supporter mais aussi de président d'une collectivité qui finance de manière lourde » le club. Une menace ? En tout cas, un sérieux avertissement.